

Suivi de la mise en œuvre du protocole 2018

Version mise à jour au 7/1/2019

A	B	C	D	E
Plafond autorisé pour l'année 2018	Plafond diminué après prise en compte des actes de braconnage	Nombre de loups prélevés	Nombre de loups décomptés du plafond 2018	Nombre maximum de loups Dont la destruction est autorisée jusqu'au 31 décembre 2018
(1)	(2)			(B-C)
51	47	47	51	0

(1) Arrêté du 19 février 2018 modifié fixant le nombre maximum de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée chaque année.
Arrêté préfectoral du 25 juin 2018 actualisant le nombre maximum de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction est autorisée en 2018.
Arrêté préfectoral du 16 octobre 2018 portant décision de poursuite des tirs de défense des troupeaux contre la prédation du loup (*Canis lupus*).

(2) Arrêté du 19 février 2018 modifié fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*), Art. 2 – III. : Le plafond de destruction mentionné au I sera diminué du nombre des animaux ayant fait l'objet d'actes de destruction volontaire constatés par les agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement durant toute la période de validité de l'arrêté visé au premier alinéa du présent article.

Département	Arrêtés de tirs de défense simple En vigueur y compris ceux délivrés Au cours de la période précédente	Arrêtés de tirs de défense renforcée		Arrêtés de tirs de prélèvement				Arrêtés de tirs de prélèvement renforcés				Nombre de loups prélevés	Nombre de loups braconnés ou enquête en cours	Nombre de loups retrouvés morts (causes accidentelle, naturelle ou indéterminée)
		Délivrés du 01/01/2018 au 31/12/2018	En vigueur	Délivrés du 01/09/2018 au 31/12/2018	En vigueur	Attaqués	Suspendus	Délivrés du 01/09/2018 au 31/12/2018	En vigueur	Attaqués	Suspendus			
Alpes-de-Haute-Provence	310	41	0					5	0			9		6
Alpes-Maritimes	140	42	0					6	0			14		1
Aude	13													
Aveyron	11	3	0	1	0									
Cantal	1													
Doubs														1
Drôme	145	13	0									2	1	2
Gard	6	2	0											
Haute-Savoie	1													1
Hautes-Alpes	404	38	0	1	0			1	0			7	1	7
Hérault	1													
Isère	157	1	0	1	0							2	1	3
Lozère	46	1	0											
Meurthe-et-Moselle	6													
Meuse	1													
Pyrénées-Atlantiques	4													
Savoie	170	2	0	2	0							8	1	3
Tarn	1													
Var	48	18	0					3	0			5		1
Vaucluse	3													2
Vosges	1													
Total	1469	161	0	5	0	0	0	15	0	0	0	47	4	27